

Museon Arlaten		
Organisme	Objectif	Montant de l'adhésion
Fédération des Ecomusées et des Musées de Société,	<p>La Fédération est un réseau d'établissements patrimoniaux innovants à but non lucratif, impliqués dans l'économie sociale et solidaire et le développement local.</p> <p>Le réseau fédère des structures plaçant l'homme et le territoire au centre de leurs projets et s'intéressant aux faits de société tels que l'évolution du monde rural, les cultures urbaines, la recomposition des territoires, le développement durable...</p> <p>Les missions de cette fédération sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Animation du réseau d'établissements patrimoniaux • Réflexions et formations sur leurs pratiques muséales • Renforcement de la reconnaissance des écomusées et musées de société et de leur philosophie • Veille documentaire sur les écomusées et musées de société et mise en échange. 	L'adhésion à l'association s'élève à 145 €.
Groupement d'Intérêt Scientifique : « Apparences, Corps et Sociétés » dit GIS-ACORSO	<p>Le groupement s'est constitué à l'issu d'échanges entre chercheurs et personnels scientifiques à la faveur de colloques, expositions et publications récentes en France et à l'Etranger.</p> <p>Ce réseau international place ainsi au cœur de son projet une réflexion sur la construction des identités individuelles et collectives. Il s'appuie sur l'histoire et l'anthropologie du vêtement, de la mode et des apparences dans les sociétés occidentales, de la Renaissance à nos jours.</p> <p>La Commission permanente du 22 octobre 2014 a approuvé le principe d'adhésion du Département (Museon Arlaten).</p>	L'adhésion à l'association s'élève 250 €.
Pôle Industries Culturelles et Patrimoines	Le Pôle Industries Culturelles & Patrimoines, créé en 2007 à Arles, a obtenu le label régional PRIDES (Pôle Régional d'Innovation et de Développement Économique Solidaire) de	L'adhésion à l'association s'élève 360 €.

	<p>2007 à 2013 et est lauréat de la sélection nationale groupe d'entreprises 2010-2013.</p> <p>C'est une structure fédératrice pour les acteurs économiques et universitaires des filières culture et patrimoine. Elle anime des groupes de réflexion et expérimente des méthodes de travail collaboratives.</p> <p>Le PICP a engendré des liens fondamentaux pour le Museon Arlaten en le rapprochant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'institutions du patrimoine (parcs naturels, Fondation Luma...), - des universités et de centres de recherches (Aix-Marseille-Université, Université d'Avignon, Ecole Nationale Supérieure de la Photographie), - des organismes de tourisme, - des acteurs numériques publics et privés, - de lieux de diffusion (Babel Med, Poulpe Connexion). <p>Le PICP valorise et diffuse les actions et réalisations du Museon Arlaten et du Département. Il est un lieu ressource pour la rencontre de partenaires financiers potentiels à l'échelle du territoire, dans une démarche de recherche de mécénats calibrés et ciblés.</p> <p>Il fait bénéficier gratuitement le Museon d'outils de veille et des moyens matériels et humains pour la mise en œuvre de ses actions et met à sa disposition des salles et du matériel logistique pour le soutenir dans ses actions hors les murs.</p>	
<p>ICOM International Council of Museums</p>	<p>L'ICOM est une organisation internationale non gouvernementale composée de 169 comités nationaux et internationaux, plus de 20 000 musées et 35 000 professionnels. L'ICOM définit des normes et standards utiles aux musées à la fois pour leur conception et pour la gestion et l'organisation des collections.</p> <p>L'ICOM</p>	<p>L'adhésion à l'association s'élève 681€.</p>

	<ul style="list-style-type: none">- permet d'être informé, et donne accès à des formations, sur les recherches en cours et les évolutions de la conservation et la restauration des biens culturels.- organise des réunions, conférences, colloques, tables rondes et publications (Nouvelles de l'ICOM, le magazine des professionnels des musées) sur la conservation des biens culturels et est une aide essentielle contre le trafic d'œuvres.	
TOTAL Museon Arlaten		1 436 €

Unité de Direction		
Organisme	Objectif	Montant de l'adhésion
<p>Association Vœux d'Artistes PACA Pierrette Wurbel BP 10117 13267 Marseille cedex 08</p>	<p>Cette association à but non lucratif a pour objectif de permettre aux services des hôpitaux d'enfants spécialisés en hématologie et oncologie pédiatriques de faire avancer la recherche médicale sur les cancers et leucémies de l'enfant et d'améliorer leurs conditions d'hospitalisation.</p> <p>Pour ce faire, elle met en vente des œuvres d'art au prix unique de 111€.</p> <p>La totalité du produit net de ces manifestations est versée aux services hématologie et oncologie pédiatriques des hôpitaux pour enfants de chaque ville d'accueil de la manifestation.</p>	<p>L'adhésion à l'association, d'un montant de 30 €, est obligatoire pour accéder aux ventes.</p> <p>Le versement de la cotisation n'interviendra en 2019 que si le Conseil départemental se porte acquéreur d'une ou plusieurs œuvres.</p>
<p>Association Culture et départements 25 avenue Victor Hugo 12 000 Rodez</p>	<p>Fondée sur la base d'une réflexion collective sur les politiques culturelles territoriales, l'association regroupe les responsables culturels départementaux (directeurs de la culture et directeurs d'offices culturels départementaux). L'association travaille à l'organisation de colloques en région, ou en accolant un séminaire de travail national à un forum ou colloque organisé localement par un conseil départemental.</p> <p>Elle entretient des relations avec un certain nombre d'associations nationales de professionnels (Arts Vivants et Départements, ABBDP, OPC) ou d'élus (ADF, FNCC). Elle est membre fondateur de la Fédération Nationale des Associations de Directeurs des Affaires Culturelles (FNADAC) dont elle assure la Présidence.</p>	<p>L'adhésion à l'association s'élève à 500 €.</p>
<p>Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture 15 rue Léon Lamaizière – 42000 Saint Etienne</p>	<p>La Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture rassemble plus de quatre cents cinquante communes, regroupements de communes, conseils départementaux et conseils régionaux de France.</p> <p>La FNCC est un lieu de rencontre entre Elus, permettant l'échange d'informations, la confrontation des expériences, l'analyse en commun des problématiques sectorielles et l'élaboration de</p>	<p>Coût de la cotisation annuelle : 2 970€</p>

	propositions dans tous les domaines de l'action culturelle locale.	
Association des sites Le Corbusier Pierre Cornu 2 place de la mairie – 70250 Ronchamp	<p>Pour favoriser la coordination globale entre les sites associés à Le Corbusier, les villes sur le territoire desquelles se trouve une œuvre Le Corbusier ont décidé de se fédérer pour coopérer sur les questions de protection et de promotion du patrimoine Corbuséen.</p> <p>La création de cette association a permis de définir un cadre de travail mutualisé et un engagement coordonné des collectivités locales au niveau national et international.</p> <p>L'Association des Sites Le Corbusier poursuit plusieurs objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> -animer un réseau chargé de préserver et promouvoir les sites Le Corbusier auprès du public et des opérateurs touristiques -créer les conditions d'échange et de partage de connaissances et d'expériences dans les domaines de la conservation, la protection, la mise en valeur, l'animation et la gestion du patrimoine Le Corbusier -être force de proposition et de réflexion dans les domaines cités dans les statuts auprès des acteurs du patrimoine en France et à l'international, notamment auprès de l'UNESCO et du Comité du patrimoine mondial 	Coût de la cotisation annuelle : 2 100 €uros
TOTAL Unité de Direction		5 600 €

Bibliothèque départementale		
Organisme	Objectif	Montant de l'adhésion
<p>Réseau Coopération pour l'Accès aux Ressources numériques en bibliothèques C.A.R.EL https://www.reseaucarel.org</p>	<p>L'association est un réseau national de compétences et d'échanges en matière de documentation électronique pour les bibliothèques publiques, structuré notamment autour un outil collaboratif en ligne.</p> <p>L'association a pour objet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> -contribuer à améliorer les offres éditoriales, les systèmes d'information, les modalités de tarification, l'ergonomie et l'accessibilité, -à développer les politiques d'acquisitions et de valorisation en matière de ressources numériques, ainsi que l'observation des usages ; -évaluer et faire évoluer des offres de ressources numériques, les services associés et les modalités d'accès à ces offres -contribuer à clarifier et à faire évoluer les relations contractuelles avec les fournisseurs; -contribuer au développement d'une offre accessible aux personnes en situation de handicap; -favoriser la coopération nationale, européenne et internationale dans le domaine de la documentation et des publications numériques à destination des bibliothèques de lecture publique. 	<p>L'adhésion à l'association s'élève à 50 €.</p>
<p>Club des Utilisateurs Orphée C.U.T.O Frédéric Léger</p> <p>43, rue d'Alsace 92300 Levallois Perret Tél. : 06 07 09 87 23</p>	<p>Le CUTO est une association régie par la loi du 1er juillet 1901, regroupant des utilisateurs, de langue française, des logiciels "ORPHEE" de gestion de bibliothèques.</p> <p>Ses buts sont de:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Fournir un forum à ses membres -Fournir à ses membres un moyen de communication 	<p>L'adhésion à l'association s'élève à 200 €.</p>

	<p>direct et officiel avec :</p> <p>les développeurs, pour les problèmes relevant de leur compétence, d'autres associations, les pouvoirs publics, tout autre organisme public, para public ou privé traitant de problèmes liés à l'utilisation desdits moyens informatiques.</p> <p>-Mettre en commun les efforts des bibliothécaires de l'association pour la définition, le développement et l'optimisation desdits moyens informatiques.</p> <p>-Favoriser l'information de ses membres sur toutes les évolutions technologiques des traitements automatisés de l'information en bibliothèque.</p>	
Réseau Arsenic	<p>ARSENIC rassemble et représente les professionnels du secteur tout en accompagnant les entreprises et collectivités au développement des pratiques numériques. Elle bénéficie, en tant que Pôle régional et interrégional, du soutien de la Région et de l'Etat.</p> <p>Depuis 2009, ARSENIC s'est constituée en un véritable Centre de ressources de la Médiation numérique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. ARSENIC est devenue un interlocuteur privilégié pour la mise en oeuvre de l'accompagnement de la Transition numérique et l'inclusion de tous les publics.</p>	L'adhésion à l'association s'élève à 200 €.
TOTAL Bibliothèque départementale		450€

Archives départementales		
Organisme	Objectif	Montant de l'adhésion
Association des archivistes français (AAF) 8, rue Jean-Marie Jégo 75013 Paris Tél. 01 46 06 39 44 Fax 01 46 06 39 52	L'association regroupe des conservateurs des Archives nationales et des directeurs d'Archives départementales, des archivistes municipaux et archivistes exerçant dans des organismes de droit privé. Elle s'est donnée pour objectifs l'information de ses membres, l'intervention dans tous les débats publics intéressant les archives, la formation permanente du personnel des services d'archives, coopération avec les professions voisines, promotion du métier d'archiviste auprès des pouvoirs publics et de la société.	L'adhésion à l'association s'élève à 435 €.
ICA International Council on archives members@ica.org	L'ICA considère qu'un archivage efficace est une précondition essentielle pour une bonne gouvernance, le respect de la loi, la transparence administrative, la conservation de la mémoire collective de l'humanité et l'accès des citoyens à l'information. Le Conseil international des Archives (ICA) a pour objectif la gestion efficace des archives et la conservation, le traitement et l'utilisation du patrimoine archivistique mondial ; à ce titre, il représente les professionnels des archives du monde entier.	L'adhésion à l'association s'élève à 15€.
Association pour l'histoire de l'administration des douanes Président M. Marc FRADET Ecole Nationale des Douanes (ENDLR), Rue du Jura 17021 LA ROCHELLE CEDEX Tél : 09-70-28-25-07 Fax : 05.46.43.11.76	L'Association a pour but de : <ul style="list-style-type: none"> • rédiger l'histoire de la douane, • rechercher et accueillir les témoignages matériels du passé (documents anciens, uniformes, armes, cartes postales, objets divers...), • concourir à une meilleure connaissance de l'histoire douanière grâce à : <ul style="list-style-type: none"> - la publication d'ouvrages consacrés au passé de la douane; 	L'adhésion à l'association s'élève à 50€.

ahad-enbd@douane.finances.gouv.fr	<ul style="list-style-type: none"> - l'édition et la diffusion de revues et d'objets historiques; - la promotion d'actions artistiques et culturelles et la participation des collectionneurs. <p>L'AHAD participe également l'activité culturelle du Musée national des douanes de Bordeaux.</p> <p>L'adhésion à l'Association permet en particulier de recevoir gratuitement les cahiers d'Histoire, ainsi que les bulletins d'information, d'être tenu au courant des activités.</p>	
Comité français du Bouclier Bleu c/o Archives nationales 59, rue Guynemer - 90001 93383 Pierrefitte-sur-Seine cedex	Le CFBB - Comité français du Bouclier Bleu - est le relais en France du Comité International du Bouclier Bleu, l'ICBS (International Committee of the Blue Shield). Il a pour rôle d'informer, de sensibiliser et de former tous les publics à la fragilité du patrimoine culturel mais également de susciter, favoriser, accompagner et promouvoir toutes les actions de prévention et d'intervention d'urgence. Le domaine d'intervention du CFBB est vaste, il concerne à la fois les monuments et les sites, les archives, les bibliothèques et les musées.	L'adhésion à l'association s'élève à 300€.
TOTAL Archives départementales		800€

Musée départemental Arles antique		
Organisme	Objectif	Montant de l'adhésion
Cap sur le Rhône	<p>Partant du constat qu'il n'existe le long du Rhône (y compris autour du Léman), aucun musée restituant l'ensemble de l'épopée de la navigation rhodanienne, mais que nombre de musées sis en bord du fleuve témoignent chacun par leur collection, d'un pan de ces fabuleuses histoires, la Maison du fleuve Rhône a initié en 2006 le réseau CAP SUR LE RHÔNE, fabuleuses histoires de navigation. Le réseau est interrégional et transfrontalier. Il est identifié comme une passerelle opérationnelle entre la dimension touristique et les champs culturel et patrimonial pouvant contribuer à la mise en tourisme de ViaRhôna.</p> <p>Le MDAA est un membre actif dans ce réseau depuis 2006 et encore plus depuis l'ouverture de sa nouvelle aile dédiée à la navigation et au fleuve. La convention de partenariat objet du présent rapport est la suite de ce partenariat engagé depuis 2006.</p>	L'adhésion à l'association s'élève 850€.
CPIE	<p>Créée en 1994, l'Association pour l'Education à l'Environnement et à la Citoyenneté du Pays d'Arles, est labellisée CPIE Rhône-Pays d'Arles en 2005. Elle regroupe une diversité d'acteurs et de partenaires (scientifiques gestionnaires de milieux, artistes, techniciens, enseignants, chercheurs ...) qui œuvrent dans la perspective d'un développement durable du Pays d'Arles.</p> <p>Le CPIE Rhône - Pays d'Arles et le MDAA développent tout au long de l'année, en multi partenariat, des projets pédagogiques scolaires, des outils et méthodologies pédagogiques, sensibilisent le grand public et les acteurs par des sorties, balades, conférences mais aussi à travers sa participation à des manifestations...</p>	L'adhésion à l'association s'élève 20€.

Pôle Industries Culturelles et Patrimoines	Voir Museon Arlaten	L'adhésion à l'association s'élève 360€.
ICOM International Council of Museums	Voir Museon Arlaten	L'adhésion s'élève 681€.
ICOMOS - Conseil International des Monuments et des Sites	<p>L'ICOMOS - le Conseil International des Monuments et des Sites - est une organisation internationale non gouvernementale composée de professionnels, de représentants de collectivités territoriales, d'institutions publiques, d'entreprises et d'associations, et qui œuvre à la conservation et à la valorisation du patrimoine architectural et des sites archéologiques à travers le monde. ICOMOS France en est la section nationale française.</p> <p>L'intérêt d'adhérer à l'ICOMOS pour le Musée départemental Arles antique et ses différents services, comme par exemple le service de conservation et de restauration, est d'abord d'être inscrit dans un réseau professionnel.</p> <p>L'ICOMOS permet d'être informé, et donne accès à des formations, sur les recherches en cours et les évolutions de la conservation et la restauration des biens culturels, particulièrement dans le domaine de l'archéologie.</p> <p>L'ICOMOS organise des réunions, conférences, colloques, tables rondes et publications sur la conservation des biens culturels. Il permet aussi de mettre en relation des spécialistes, voire d'être sollicité pour des expertises.</p>	L'adhésion s'élève à 330 €.
L'Association des Musées Maritimes de Méditerranée (AMMM)	L'association des Musées Maritimes de Méditerranée est un organisme à but non lucratif dont l'objet est de soutenir, de promouvoir et de favoriser les activités des musées maritimes	L'adhésion s'élève à 50 €.

	<p>du bassin méditerranéen. L'association compte aujourd'hui 33 membres titulaires et 17 membres affiliés répartis sur l'ensemble du pourtour méditerranéen.</p> <p>L'adhésion à l'association des Musées Maritimes de Méditerranée permet d'intégrer un réseau de musées à l'échelle du bassin méditerranéen et de travailler, avec ces musées, à des réflexions communes lors de journées d'études et d'un forum annuel dédié chaque année à une thématique portant sur le patrimoine maritime et sa mise en valeur ; mais aussi de participer à l'élaboration d'expositions ou de publications sur des thématiques communes.</p> <p>La reconnaissance d'une partie des collections du MDAA comme appartenant au patrimoine maritime méditerranéen permettrait également, à travers la vitrine du site Internet qu'offre l'AMMM de toucher un public intéressé par ce patrimoine et qui n'aurait pas connaissance des collections en la matière présentées au musée départemental Arles antique.</p>	
Pass my provence	<p>Provence Tourisme est une association de loi 1901 qui coordonne la politique touristique du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.</p> <p>Sa tâche consiste également à promouvoir l'image du territoire en France et à l'étranger. A ce titre, l'association a initié une opération intitulée Pass My Provence destinée à accorder des gratuités aux détenteurs de la carte sous certaines conditions.</p> <p>En 2018, 7600 résidents ont demandé à recevoir cette carte qui leur permet de découvrir et de faire découvrir leur département. Le Pass MyProvence est pour le Musée départemental Arles antique une opportunité de toucher la cible résidente, au travers de différentes opérations de promotion impulsées et financées par Provence Tourisme.</p>	Sans incidence financière

	<p>La convention de partenariat objet du présent rapport est la suite du partenariat signé depuis 2015.</p> <p>Cette convention a pour but de définir les modalités selon lesquelles la carte « Pass MyProvence » de Provence-Tourisme sera construite et diffusée.</p> <p>La formule 2019 reste la même qu'en 2018 : « carte Pass + livret compilant l'offre = je visite à 2, je paie pour 1. »</p>	
TOTAL Musée départemental Arles antique		2 291 €
TOTAL GENERAL DU RAPPORT		10 577 €